

Est-ce que ceci dépasse vraiment les forces humaines ?

L'une des plus graves questions qui puissent se poser devant les esprits —
A propos de Shawinigan, de Halifax et d'autres conflits ouvriers

Nous n'essaierons pas de démêler ici l'imbroglio de Shawinigan ni de faire le partage des responsabilités entre patrons, ouvriers et syndicats. Ce que nous voulons retenir de ce nouveau conflit, c'est une leçon qui se dégageait pareillement de celui de Halifax, et de combien d'autres? une leçon d'autant plus éloquente, d'autant plus pressante que ces conflits se multiplient d'une façon alarmante.

Quand il s'agit, comme dans le cas de Halifax et dans celui de Shawinigan, de faits susceptibles d'avoir sur la guerre une répercussion directe, on y insiste, cela est tout naturel, avec un soin particulier.

Les observateurs ne peuvent manquer d'être frappés de l'absurdité de situations comme celle de Shawinigan, où l'interruption du travail entrave la production d'un produit essentiel à certaines fabrications de guerre, comme celle de Halifax où l'expédition d'un matériel ou de munitions toutes prêtes se trouve retardée.

Et l'on comprend qu'un pareil état de choses, avec ses conséquences évidentes, fournisse un commode argument aux adversaires des réclamations ouvrières.

* * *

Mais il faut regarder au delà de ces faits particulièrement frappants, si l'on ose dire.

Il n'y a pas que les interruptions de travail affectant la guerre qui soient grosses de conséquences désagréables pour tous, et donc singulièrement à déplorer.

Rappelons-nous la courte grève du tramway et les ennuis qui en ont été la cause. Songeons à ce qu'aurait pu donner une interruption généralisée du travail des employés de la ville. Pensons un moment au fait que l'habitabilité de milliers de maisons, et donc la santé de milliers et de milliers d'individus peuvent dépendre d'une suspension de travail plus ou moins prolongée dans les houillères.

Et nous ne parlons point du retentissement de pareille interruption sur la vie de l'industrie, avec ses multiples répercussions jusque dans les vies particulières les plus modestes.

* * *

Chose singulière, beaucoup de gens paraissent n'envisager les grèves que comme des incidents qui n'intéressent que les participants immédiats. On dirait qu'ils raisonnent à la façon des personnages d'un vieux roman de Jules Verne qui, voyant deux individus se quereller, disent: *Eh! bien, nous allons vous entermer, avec des revolvers solide-*

ment armés, dans un wagon vide et, dans trois minutes, nous viendrons ramasser ce qui restera de vous...

En fait, pareil désintéressement des suites de la querelle ne devrait pas être possible. Il n'est pas une grève qui ne risque d'avoir et qui, effectivement, n'ait sur des tiers des répercussions plus ou moins graves. Dans certains cas, cela est d'une éclatante évidence et atteint tant de gens qu'on ne peut s'empêcher de le remarquer. En d'autres, ces conséquences, pour être moins voyantes, ne sont pas moins certaines. Demandez-le, par exemple, aux camionneurs privés d'ouvrage parce qu'il y a grève dans telle industrie. Demandez-le aux ouvriers de telle autre industrie contraints au chômage parce qu'on a cessé le travail dans telle fabrique dont, plus ou moins, elle dépend. Demandez-le aux petits fournisseurs dont les comptes sont en souffrance...

Les intéressés immédiats n'y paraissent pas songer. Ils raisonnent comme les soldats qui de ce temps-ci détruisent, avec regret sans doute, tant de richesses: nécessité de guerre.

* * *

Mais un pareil état de choses peut-il indéfiniment durer? Le rêve d'un instrument de paix internationale hante tous les esprits.

L'énorme difficulté, c'est qu'il n'existe point de pouvoir supra-national, désintéressé, capable de se faire obéir de tous et qui pourrait imposer sa volonté aux récalcitrants, devant lequel ceux-ci, souvent, seraient heureux de s'incliner parce qu'ils pourraient alors, sans perdre la face, faire les concessions nécessaires.

Mais à l'intérieur des Etats, il n'en est pas de même. Il y a là un pouvoir souverain, gardien de l'intérêt général, qui peut, ou qui devrait pouvoir imposer sa volonté à tous.

Est-ce que la création d'un régime qui saurait à la fois, sans interruption de travail, départager les conflits entre patrons et ouvriers, assurer à tous le maximum de justice possible et protéger les tiers, épargner aussi à l'ensemble du pays des pertes inutiles, est-ce que la création d'un pareil régime dépasse vraiment les forces humaines?

* * *

Nous posons une fois de plus la question. Elle est l'une des plus graves, des plus grosses de conséquences qui puissent aujourd'hui se dresser devant les esprits.

Omer HEROUX